



Conseil exécutif

Centième session
Rovinj (Croatie), 27-29 mai 2015
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

CE/100/9
Madrid, 7 avril 2015
Original : anglais

Journée mondiale du tourisme: propositions à l'Assemblée générale de thèmes et de pays hôtes pour 2016 et 2017

I. Journée mondiale du tourisme

A. Désignation des pays hôtes de la Journée mondiale du tourisme 2016 et 2017

1. Aux termes de sa résolution 470(XV), l'Assemblée générale a désigné la Malaisie et le Qatar comme pays hôtes de la Journée mondiale du tourisme en 2004 et 2005. Toujours dans la même résolution, l'Assemblée générale a entériné la proposition du Conseil exécutif et décidé qu'à partir de 2006, la rotation géographique se ferait dans l'ordre suivant : Europe ; Asie du Sud ; Amériques ; Afrique ; Asie de l'Est et Pacifique ; Moyen-Orient.

2. Les pays ci-après ont été désignés pour accueillir les célébrations officielles de la Journée mondiale du tourisme (JMT) entre 2006 et 2015 : JMT 2006 – Portugal (Europe) ; JMT 2007 – Sri Lanka (Asie du Sud) ; JMT 2008 – Pérou (Amériques) ; JMT 2009 – Ghana (Afrique) ; JMT 2010 – Chine (Asie de l'Est et Pacifique) ; JMT 2011 – Égypte (Moyen-Orient) ; JMT 2012 – Espagne (Europe) ; JMT 2013 – Maldives (Asie du Sud) ; JMT 2014 – Mexique (Amériques) et JMT 2015 – Burkina Faso (Afrique).

3. C'est maintenant le tour des régions Asie de l'Est-Pacifique et Moyen-Orient, respectivement, d'accueillir les célébrations officielles suivantes. Sur ce point, les commissions régionales pour l'Asie de l'Est et le Pacifique et pour le Moyen-Orient, qui se réuniront du 3 au 5 juin 2015 et le 5 mai 2015, respectivement, désigneront les pays hôtes proposés pour accueillir les éditions 2016 et 2017 de la Journée mondiale du tourisme.

4. La décision de la Commission régionale pour l'Asie de l'Est et le Pacifique sera communiquée au Conseil exécutif à sa cent unième session. En date du 30 mars 2015, le secrétariat est informé de l'intention de la Thaïlande d'accueillir la Journée mondiale du tourisme 2016.

5. La décision de la Commission régionale pour le Moyen-Orient sera communiquée verbalement au Conseil exécutif à sa centième session.

B. Thèmes proposés pour 2016 et 2017

6. À la session qu'elle a tenue à Beijing (2003), l'Assemblée générale a décidé que l'OMT, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, devrait, autant que faire se peut, tenir compte à l'avenir,



dans le choix des thèmes de la Journée mondiale du tourisme, de ceux adoptés pour les années et journées internationales proclamées par les Nations Unies.

7. Les thèmes retenus par les Nations Unies pour 2016 (légumineuses et camélidés) n'étant pas pertinents dans le contexte de la Journée mondiale du tourisme, les thèmes suivants sont proposés :

- 2016 : « Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous »
- 2017 : « Le tourisme au service de la paix et du développement », dans le prolongement de la proposition actuelle visant à ce que l'année 2017 soit déclarée Année internationale du tourisme pour la paix et le développement

II. Suites à donner par le Conseil exécutif

8. Le Conseil exécutif est invité à approuver, en vue de leur présentation à la vingt et unième session de l'Assemblée générale, les thèmes proposés pour la Journée mondiale du tourisme 2016 et 2017.